

Livre rouge des habitats et des espèces de la région Centre

Groupe habitats

Version corrigée après la
réunion du 24/09/2005

24/09/2005 – Orléans (45)

Guillaume VUITTON
Chargé de mission ZNIEFF et habitats



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN

Objectifs de la réunion

- Réfléchir sur la **méthode de travail** à mettre en œuvre pour élaborer une liste rouge des habitats naturels de la région Centre
- Commencer à discuter sur les habitats susceptibles d'intégrer cette liste
- Définir un **calendrier de travail**

Préambule

- Pas de liste rouge habitats établie par l'UICN
- Pas de méthode élaborée par l'UICN pour les habitats
- Données sur les habitats fragmentaires et hétérogènes
- Pas de donnée « quantifiable »

Documents de référence : méthode

- *Catégories et critères de l'UICN pour la liste rouge version 3.1.* UICN, 2001
- *Lignes directrices pour l'application au niveau régional, des critères pour la liste rouge version 3.0.* UICN 2003
- Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne

Documents de référence : habitats

- *Les habitats forestiers en région Centre ; description, détermination et répartition provisoire.* Christian Gauberville. Recherches naturalistes en région Centre décembre 2003
- *Clé de détermination des habitats ouverts de la région Centre.* CBNBP et DIREN. En cours d'élaboration
- *Référentiel typologique des habitats naturels du bassin parisien.* CBNBP. En cours d'élaboration

Objectif de la liste rouge

- Identifier les habitats menacés d'extinction, ou en phase de l'être, nécessitant la mise en place urgente de mesures de conservation
- Attention ! Menacé ≠ rare ou patrimonial

Liste des étapes de travail : Méthode

- Choix des catégories
- Choix des critères
- Mise en place d'une grille d'évaluation
- Choix des champs d'informations

Liste des étapes de travail : habitats

- Définition des typologies à utiliser
- Etablissement et validation d'une liste des habitats naturels de la région Centre
- Evaluation de chaque habitat de la liste globale et élaboration d'une liste restreinte = pré-liste rouge
- Validation de cette pré-liste = liste rouge

Choix des catégories

- Non évalué
- Données insuffisantes
- Eteint
- Eteint à l'état sauvage
- En danger critique d'extinction (CR)
- En danger (EN)
- Vulnérable (VU)
- Quasi menacé (NT)
- Préoccupations mineures

Choix des critères : principe de base

un habitat est d'autant plus menacé :

- qu'il occupe une faible part de la surface régionale ;
- qu'il est présent dans peu de localités ;
- qu'il a tendance à être fragmenté ;
- que sa répartition régionale est hétérogène ;
- que sa qualité tend globalement à diminuer.

Choix des critères : les questions à se poser

- La surface totale occupée par l'habitat est-elle importante ou faible ?
- Cette surface totale augmente-t-elle ou diminue-t-elle ?
- L'habitat est-il connu dans un grand nombre de localités ?
- Le nombre de localités augmente-t-il ou diminue-t-il ?
- L'habitat est-il réparti de façon homogène dans la région ?
- Son aire de répartition diminue-t-elle ?
- Quelle est la taille moyenne des localités de l'habitat ?
- Cette taille augmente-t-elle ou diminue-t-elle ?
- La qualité de l'habitat est-elle globalement bonne ou mauvaise ?
- Cette qualité augmente-t-elle ou diminue-t-elle ?
- Quel est le rôle de la région Centre dans la conservation de l'habitat ?

Choix des critères (suite)

- Diminution de la surface totale
- Diminution du nombre de stations
- Diminution de l'aire de répartition
- Diminution de la taille moyenne des stations
- Diminution de la qualité globale
- Rôle de la région pour l'habitat
- + 1 critère d'ajustement pour les habitats dont le nombre de stations est très faible (à préciser)

Calage sur les critères UICN pour les espèces

Choix des critères (suite)

Certains critères sont parfois redondants, mais c'est le croisement des notes obtenues par critère qui doit permettre d'obtenir une note globale la moins subjective possible (*sachant qu'une totale objectivité est ici impossible, notamment du fait de l'absence de données réellement quantifiables*)

Grille d'évaluation : principe

- Afin de limiter la subjectivité dans le choix des habitats :
 - Analyse multicritères (6 critères + 1)
 - Système de notation
 - Plusieurs évaluateurs (3 à 5)

Systeme semi-quantitatif / semi-qualitatif (un peu comme les indices d'abondance/dominance de Braun-Blanquet)

Grille d'évaluation : système de notation

- Pour les 5 premiers critères :
 - Diminution nulle ou augmentation = 0 point
 - Diminution faible = 1 point
 - Diminution moyenne = 2 points
 - Diminution forte à très forte = 3 points
- Pour le 6^{ème} critère :
 - Responsabilité non significative = 0 point
 - Responsabilité significative = 1 point
 - Responsabilité très significative = 2 points

Grille d'évaluation : système de notation (suite)

- Pour le 7ème critère :
 - Ce critère d'ajustement doit permettre d'intégrer les habitats présents dans un **très petit nombre de stations** (moins de 5 stations par exemple)
 - Il n'y a donc pas pour ce critère de système de points, mais simplement la possibilité de retenir un habitat du fait de sa **très grande rareté**
 - La catégorie sera choisie en fonction du degré de rareté et de la menace estimée

Grille d'évaluation : système de notation (suite)

Le système de notation pourra être adapté si les résultats obtenus semblent ne pas correspondre à la réalité des menaces pesant sur chaque habitat.

on veillera cependant toujours à tendre vers un **maximum d'objectivité** dans liste établie.

Plusieurs observateurs

Afin de limiter les risques de subjectivité, nous proposons une évaluation de chaque habitat par 3 à 5 observateurs isolément.

On fait ensuite la moyenne des notes globales par habitat.

Cela donne une note globale finale pour chaque habitat.

Interprétation de la note globale finale

- 0 à 3 = non menacé

Liste orange

- 4 à 5 = quasi-menacé (NT)

Liste rouge (habitats menacés)

- 6 à 8 = vulnérable (VU)
- 9 à 11 = en danger (EN)
- 12 à 16 = en danger critique (CR)

Signification des catégories

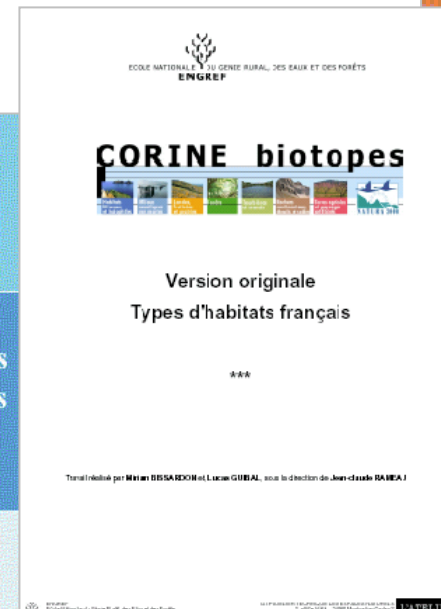
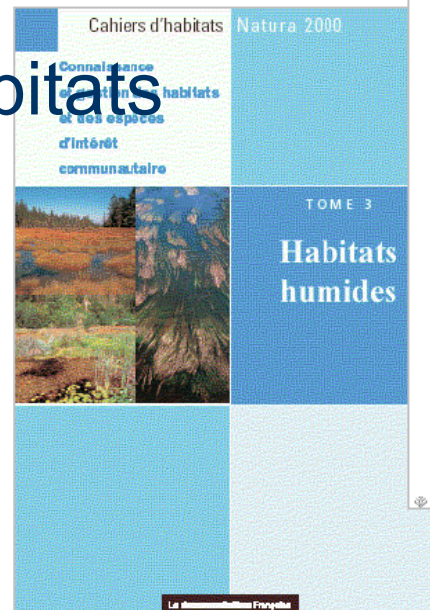
- **Non menacé** : habitats non intégrés à la liste rouge
- **Quasi-menacé** = en voie d'être menacés : habitats bien représentés mais sensibles à des menaces tendant à s'accroître (*Elodo-Sparganion...*)
- **Vulnérable** = menace faible à moyenne : habitats assez bien représentés mais dont la surface et la qualité tendent à diminuer (*Mesobromion...*)
- **En danger** = menace forte : habitats localisés ou habitats subissant une menace forte et grandissante (pelouses sablo-calcaires, *Juncion acutiflori*)
- **En danger critique** = menace très forte : habitats très localisés et/ou globalement très dégradés (marais alcalins, landes arides)

Choix des champs d'information pour chaque habitat de la liste rouge

- Intitulé
- Syntaxonomie (alliance à association)
- Codes : Corine biotopes, EUR15, cahiers d'habitats
- Catégorie
- Justification de l'inscription (*rareté, menaces, tendances évolutives...*)
- Espèces patrimoniales

Définition des typologies à utiliser

- Prodrome des végétations de France
- Corine biotopes
- EUR15
- Cahiers d'habitats



« Types » d'habitats à évaluer

- Habitats végétalisés
- + Végétations adventices des cultures
- + Friches et habitats rudéraux

« Types » d'habitats à évaluer (suite)

- Uniquement les habitats naturels et semi-naturels
- Les habitats d'espèces ne sont pas traités ici
- Les habitats non végétalisés ne seront pas évalués car il s'agit plutôt d'habitats d'espèces
- La connaissance sur les syntaxons strictement bryophytiques est-elle suffisante pour les évaluer ?

Liste des habitats à évaluer

- Le CBNBP a établi une liste des habitats naturels de la région Centre
- Tous les habitats seront évalués : environ 200 habitats présents en région Centre

Le niveau syntaxonomique d'évaluation
(alliance / association) sera à définir pour
chaque type d'habitat (au cas par cas)

Décisions à prendre

- Valider la méthode proposée
- Choisir les champs d'information à renseigner
- Définir les « types » d'habitats à évaluer
- Valider le fait que CBNBP formalise la liste générale des habitats
- Choisir les « évaluateurs »
- Définir un calendrier

Prochaines étapes

- Elaboration de la liste générale des habitats : **pour la fin 2005**
- Validation de la liste générale
- Evaluation de chaque habitat par chaque évaluateur
- Calcul des notes globales finales
- Validation de la liste rouge obtenue
- Renseignement des champs d'informations
- Validation du tableau final
- Prochaine réunion : **18 mars 2006**

Liste des évaluateurs potentiels

- Yves Allion : tous les habitats
- François Botté : tous les habitats
- Pierre Boudier : syntaxons bryophytiques
- Christian Gauberville : forêts et landes
- Philippe Maubert : tous les habitats
- Guillaume Moritel : syntaxons bryophytiques
- Francis Olivereau : tous les habitats
- Pierre Plat : syntaxons bryophytiques
- Guillaume Vuitton : tous les habitats